



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 2 décembre 2022

Bilan de l'opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'Etat dans les Alpes-Maritimes : 2 143 armes dont 2 088 armes à feu abandonnées et 395 armes enregistrées

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organisait une opération d'abandon simplifié d'armes à l'État, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE) et sous l'autorité des préfets.

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, le ministère souhaitait offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Bilan national provisoire :

- 150 000 armes dont 140 000 armes à feu ont été abandonnées à l'État dans plus de 300 sites de collecte et d'enregistrement sous l'autorité des préfets ;
- 50 000 armes enregistrées dans le système d'information sur les armes (SIA) ;
- 4 millions de munitions et de projectiles collectés.

Bilan provisoire pour les Alpes-Maritimes :

- 2 143 armes dont 2 088 armes à feu ont été abandonnées à l'État dans 2 sites de collecte (Nice et Mandelieu-La Napoule) ;
- 395 armes enregistrées dans le SIA ;
- 60 642 munitions collectées.

147 Boulevard du Mercantour
06200 NICE

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06

**Bureau de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr